

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

Fiches	Etat Mai 2018
AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine.	
<p>1-Installer une bibliothèque de rue Exécution prévue dans la charte : septembre 2017</p>	<p>Suite à une démarche de Sarah et Annie, la société Orange a donné une ancienne cabine téléphonique de rue à la commune de Marcilly. Une phase un peu complexe a consisté à transporter cette cabine depuis son lieu de stockage à 80 km. La solidarité de 5 Marcillois et le véhicule de Roger ont permis de procéder à ce travail. Puis, après un nouveau déplacement, elle a été fixée sur un socle en ciment aménagé à proximité de la Gare et équipée de rayonnages. A ce jour elle est opérationnelle. Deux artistes peintres de Marcilly, Annie et Christiane, sont en train de la décorer avec de la peinture fournie par la commune.</p>
<p>2- Numériser les anciennes photos et cartes postales de Marcilly d'Azergues et environs Exécution prévue dans la charte : courant 2019</p>	<p>D'ores et déjà de nombreuses photos et cartes postales ont été collectées et numérisées. Des rencontres avec des personnes connaissant bien l'histoire de Marcilly sont prévues. En 2017, le fond de photos, de cartes postales et de documents anciens triés et photographiés en février, au moment du transfert des Archives Municipales vers les Archives Départementales, a permis de présenter des éléments de notre patrimoine Marcillois lors de la Randonnée du 17 septembre, sous forme de panneaux explicatifs et illustrés. Leur contenu avait été validé par l'œil compétent des membres du groupe « patrimoine » renforcé pour l'occasion de quelques marcillois avertis. En 2018, une action importante est prévue pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre. L'équipe prépare une exposition (recherche de lettres cartes postales, objets, médailles etc.) et a prévu l'intervention d'un conteur accompagné d'un musicien (récit de poilus et de leurs familles).</p>
<p>3- Organiser la fête de la musique Exécution prévue dans la charte : 24 juin 2016 Périodicité : annuelle</p>	<p>Le 24 juin 2017 a eu lieu la seconde édition de la Fête de la Musique à Marcilly. Cette manifestation festive a été organisée par la Commission Culture, le Comité des Fêtes et la Confrérie du Nœud du Vigneron. L'AEP avait prêté la salle Saint Emile pour l'occasion. Le public, de Marcilly et d'ailleurs, est venu nombreux sur l'esplanade de la mairie se restaurer et profiter de concerts Pop Rock de grande qualité. L'événement sera renouvelé le 23 juin 2018.</p>
<p>4- Organiser une randonnée pédestre ayant un attrait culturel Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017 Périodicité rectifiée : biennale</p>	<p>La Randonnée du Patrimoine du 17 septembre 2017, portée par l'ASM, le Comité des Fêtes et l'Agenda 21 a rencontré un très gros succès (806 participants). Cette réussite doit également beaucoup à France et Frédéric de Parisot, propriétaires du Château de Varax dont ils ont eux même encadré les visites du parc et de la chapelle. Cependant cette action ne sera pas au programme de 2018 car elle représente un très gros investissement humain. La périodicité envisagée pour cet événement a donc été rectifiée : ce sera tous les 2 ans. Pour cette année 2018, Le groupe « patrimoine » de l'Agenda 21, qui avait élaboré les panneaux de présentation du patrimoine le long des circuits pédestres, organise la journée du 11 novembre (fiche N°2).</p>
<p>5- Relier l'Atelier TAP sur le développement durable à l'Agenda 21 du Village Exécution prévue dans la charte : Année scolaire 2016-2017 A remodeler à partir de sept 2018</p>	<p>Depuis la création de l'Agenda 21 Jany, l'animatrice des TAP « développement durable » inscrit ses activités dans la logique de notre démarche. Exploration de Marcilly ; Collecte de cartouches d'imprimante en lien avec l'association « Enfance et partage » ; Visite de ruchers ; Fabrication de boules de graisses pour les oiseaux avec des pommes de pin; Intervention d'un bénévole de l'association « Electriciens sans frontières » pour récupérer les ampoules usagées ; Sensibilisation à notre patrimoine au Château de Varax; Création d'un jardin de plantes aromatiques ; Plantation d'un pêcher au Château de Varax; Connaissance des plantes invasives ; Sensibilisation aux énergies renouvelables avec expérimentation d'un four solaire etc...</p> <p>Les TAP se sont poursuivis ce printemps 2018 en lien avec deux actions phares de l'Agenda 21 : la mise en place des jardins partagés et la sensibilisation au zéro phyto . A la rentrée 2018 les TAP auront disparu. L'équipe réfléchit au moyen de continuer à permettre l'implication des enfants du village dans l'Agenda 21.</p>
<p>6- Réaliser une collecte pour les enfants des bénéficiaires du Resto du Coeur Exécution prévue dans la charte : Décembre 2016 Périodicité : annuelle</p>	<p>Action qui s'effectue tous les ans avec succès depuis décembre 2016</p>

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

<p>7- Mettre en place un conseil municipal des enfants</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Avril 2017</p> <p>Périodicité : biennale</p>	<p>Le premier CME est en place depuis le printemps 2017 et fonctionne. Il a assuré une collecte puis une vente de jouets d'occasion afin de récolter des fonds pour l'UNICEF lors du Forum des Associations, et était également présent lors du vide grenier des classes en 8. Les jeunes élus ont participé à la distribution des colis aux Aînés avec le CCAS en décembre 2017. Ils ont animé un atelier Origami pour occuper les enfants pendant la projection du film « Demain » à la salle des Fêtes en février 2018. Ce sont eux qui ont lu le message du ministère des armées lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Ils ont participé à deux reprises au regroupement des 12 conseils municipaux des enfants de la CCBPD au Domaine des Communes à Anse, ainsi qu'à la visite de l'Assemblée Nationale organisée par la Communauté de Commune le 30 mai 2018.</p>
<p>8- Relancer la matinée annuelle de nettoyage de la nature avec les enfants</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Mars 2017</p> <p>Périodicité : annuelle</p>	<p>Très faible participation. Une réflexion va être menée pour mieux communiquer et inciter les enfants et leurs familles à s'investir dans cette action.</p>
<h2>AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable</h2>	
<p>9- Créer un groupement d'achat de bois et granulés de chauffage</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Mai 2017</p> <p>Périodicité : annuelle</p>	<p>Le choix s'est porté sur la Centrale Bois pour un meilleur rapport qualité/prix et un déplacement plus court. Cette société propose de faire des transports combinés pour plusieurs Marcillois, ce qui permet de diminuer le nombre de kilomètres parcourus et ainsi pratiquer le prix au stère pour un camion complet. En 2017, 16 familles de Marcilly ont souhaité participer à cet achat groupé, pour un total de 69 stères. La livraison s'est faite en juillet. Ce principe de commande se fera tous les ans sachant qu'à partir de l'année 2018 il est convenu de faire cette opération plus tôt, au printemps. Ainsi, cette année, 16 familles (dont 9 nouvelles) ont commandé 94 stères.</p>
<p>10- Offrir à nos aînés des colis de fin d'année réalisés avec des produits locaux</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Décembre 2016</p> <p>Périodicité : annuelle</p>	<p>En collaboration avec Vival, magasin de proximité situé à Lissieu et qui fournit les colis de fin d'année composés de produits locaux et artisanaux pour la plupart. La distribution est assurée par les membres du CCAS, parfois accompagnés des élus du Conseil Municipal des Enfants.</p>
<p>11- Proposer à l'avenir du bio et du local à la cantine scolaire</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Septembre 2019</p>	<p>En réflexion - Morgane, référente de cette action a visionné un film sur les cantines bio et collecté des documents et adresses d'associations. Réunion prévue en septembre 2018.</p> <p>L'objectif est que l'utilisation du bio et du local à la cantine scolaire soit mis en place à l'ouverture de la nouvelle école.</p>
<p>12- Etudier les modalités de création d'un groupement d'achat solidaire sur emplacement fixe et permanent ou hebdomadaire pour la vente de produits en complément de l'AMAP</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Courant 2018</p>	<p>En réflexion - L'objectif de cette fiche-action est de créer une association pour acheter à un prix solidaire des produits en cycle court. Cette action est complémentaire à l'AMAP et donc les produits concernés doivent également être complémentaires (exemple : riz, lentilles, pâtes, ...). Elle nécessitera que des bénévoles assurent les commandes et distribution de ces produits et a besoin d'un local adapté pour la distribution. L'idée est aussi que, comme pour AMAPOM, tout soit disponible sur commande uniquement sans avoir à gérer des stocks. Il faut trouver un local gratuit.</p>
<p>13- Créer une cagnotte solidaire</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Courant 2018</p>	<p>En réflexion - Cette action nécessite de créer une structure associative adaptée avec notamment un capital.</p> <p>L'objectif est de pouvoir aider par exemple un fournisseur du groupement d'achat ou de l'AMAP ayant subi un problème temporaire en leur faisant un prêt à taux zéro lui permettant de rebondir. Il s'agit de prêt mais pas de don.</p>

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

<p>14- Réfléchir à la création d'un espace de travail partagé ou de Co-Working à Marcilly d'Azergues Exécution prévue dans la charte : Fin 2019 (rectifiée)</p>	<p>En réflexion - Cette action est lourde à monter donc il faudra se mettre en chantier dès 2018 pour que l'action soit opérante en 2019. En premier lieu il s'agit de trouver et aménager des locaux qui pourront être loués ponctuellement par des entreprises ou consultants. Des recherches d'informations sur le sujet ont commencé en s'appuyant notamment sur le site https://fetedescoworking.org/.</p>
<p>15- Organiser une sortie vtt-vtc Intergénérationnelle. Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017 Périodicité : annuel</p>	<p>Le but de cette action intergénérationnelle serait aussi de donner envie aux gens de se remettre à la bicyclette. On est à la recherche d'un nouveau référent.</p>
<p>16- Réfléchir aux moyens d'assurer une jonction des chemins longeant l'Azergues avec ceux des communes voisines de Civrieux d'Azergues et de Les Chères Exécution prévue dans la charte : Fin 2018</p>	<p>Dans le cadre de cette fiche-action, et en collaboration avec le SMRPCA et les brigades vertes, une dizaine de bénévoles ont participé à la mise en place de deux passerelles supplémentaires pour permettre la réhabilitation du chemin longeant l'Azergues entre le Four à Chaux et le Pont de Morancé. Une promenade inaugurale du « sentier des 3 passerelles » a été réalisée le 25 juin 2017 avec 29 participants. Forts du succès de cette opération, nous envisageons de voir comment faire en sorte qu'un chemin similaire soit aménagé pour atteindre Civrieux et Chazay. Une rencontre avec les techniciens du SMRPCA nous a permis d'étudier la possibilité d'assurer une continuité de chemin entre la Salle Communale et la route de Chazay à Civrieux. Patrick et Jean-Louis ont également échangé avec l'ancien responsable d'une action similaire sur Civrieux-. A ce jour, l'accord oral des deux propriétaires concernés par ce projet a été obtenu. Un état des lieux des tâches à réaliser a été fait le 12 juin 2018 et une journée de travail pour l'ouverture de ce chemin se précise et permettra d'avoir un sentier piéton ou VTT sur la rive droite de l'Azergues d'Anse au Pont de Dorieux, incluant moins de 500m de petite route communale goudronnée sur la totalité du parcours.</p>
<p>17- Réfléchir aux moyens de réaliser des « cheminements piétons » et restaurer les trottoirs existants dans les rues de Marcilly Exécution prévue dans la charte : 2020</p>	<p>Un inventaire des possibilités de cheminements piétons sur la commune a été réalisé lors d'une réunion entre Frédéric, adjoint à la voirie et Christian, référent de l'action. Les chemins identifiés sont à proximité du bâtiment « Le Clos Gentil » pour rejoindre les trottoirs de la route des Chères (travaux exécutés en juin 2018) + le chemin de Janzé en continuité du chemin de la Ferrandière et du chemin de la Fuchette. En ce qui concerne les végétaux qui débordent sur les trottoirs de ce dernier, la Mairie a contacté les propriétaires pour leur demander de procéder à la taille de leurs haies</p>
<p>18- Mettre en place une aire de covoiturage Exécution prévue dans la charte : Septembre 2018 (rectifiée)</p>	<p>La date d'exécution de cette action a été repoussée car une action globale sur le covoiturage est prévue à l'échelle de la Communauté de communes avec un vote prévu au printemps, puis la fourniture de panneaux de signalisation avant l'été 2018. La zone de covoiturage de Marcilly est prévue sur la place de la Gare. La prise de RV pour covoiturer est envisagée via le site et les structures de communication d'entraide-.</p>
<h2>AXE 3 : Préserver notre capital naturel</h2>	
<p>19- Inciter les Marcillois à devenir acteurs de la lutte contre les espèces invasives Exécution prévue dans la charte : 1^{er} trimestre 2017 Périodicité : annuelle</p>	<p>Plusieurs actions ont été réalisées à ce sujet par Patrick Tisopulot avec notamment l'arrachage de la plupart des zones d'ambroisie signalées. D'autre part, une sensibilisation a été faite lors de la marche inaugurale des passerelles le long de l'Azergues, un article a été publié sur le blog et plusieurs autres dans le P'tit Bull'tin municipal et sur la page facebook de la commune. L'application « Signalement ambroisie » permet à tout un chacun de remonter des informations sur des zones infestées par l'ambroisie et à traiter, mais elle est très peu utilisée. Patrick intervient aussi auprès des enfants lors des TAP « développement durable » animés par Jany (Fiche 5).</p>

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

<p>20- Trouver des moyens pour lutter contre les dépôts sauvages</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Courant 2017</p>	<p>La mairie de Marcilly a transmis une motion à la Communauté de Communes pour demander à revoir le fonctionnement des déchetteries. Cette motion est à ce jour sans écho. Un "mot d'humeur" de la part du maire a été publié dans le dernier bulletin municipal. Ce sujet complexe est un fléau dans l'ensemble des communes autour de nous. Il faudrait trouver une solution intercommunale.</p>
<p>21- Organiser une balade botanique pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages locales comestibles</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Mars 2018</p> <p>Périodicité : annuelle</p>	<p>La balade botanique dont le coût était pris en charge par la mairie a été organisée le 3 mars 2018 de 10H00 à 12H00. Cette balade orchestrée par une intervenante botaniste a comblé la quinzaine de participants. Elle a été suivie par la dégustation d'une salade partagée par le groupe avec les plantes ramassées tout au long de la balade dans le cadre d'un repas commun préparé à la maison communale. Elle sera certainement renouvelée l'an prochain.</p>
<p>22- Organiser un achat groupé de récupérateurs d'eau</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Printemps 2017</p>	<p>D'après le sondage réalisé en 2016, il devait y avoir des demandes pour un achat groupé mais elles ne se sont pas confirmées à ce jour.</p>
<p>23- Echanger les savoir-faire en jardinage (plantation, taille, greffage, ...)</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Printemps 2017</p>	<p>André, référent de l'action a convenu d'un RV avec une marcilloise pour lui expliquer la taille et le greffage des rosiers. A l'occasion de la mise en place des jardins partagés Roger et Louis ont rencontré et échangé avec les nouveaux jardiniers sur le terrain. Nous avons vu ensemble avec André qu'une activité de démonstration de greffage en écusson est à prévoir en septembre 2018. A suivre...</p>
<p>24- Récupérer et échanger graines potagères</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Mars 2018</p> <p>Périodicité : annuelle</p>	<p>Nous avons besoin de trouver un nouveau référent pour cette action permettant l'échange de graines et de plans provenant du terroir local lors de manifestations marcilloises. Une réflexion sera aussi menée autour d'une éventuelle grainothèque.</p>
<p>25- Mettre à disposition un espace jardins partagés sur un terrain communal</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Automne 2017</p>	<p>Les jardins partagés sont opérationnels au printemps 2018 et font le bonheur de 6 familles qui logent dans les nouveaux immeubles route des Chères ou dans la rue du centre du village.</p> <p>Le succès de ce projet est à la hauteur du temps consacré par les éco-citoyens ayant participé à son élaboration. (réunions ; débroussaillage ; arrachage d'arbres ; tonte ; piquetage etc....). Une charte- règlement a été signée par les utilisateurs. Chacun a sa parcelle, mais la cabane de jardin est commune et la philosophie est à l'entraide. Une parcelle libre d'accès a été prévue pour les surplus de plans des jardiniers du clos et du reste du village.</p>
<p>26- Sensibiliser les Marcillois aux alternatives à l'utilisation des pesticides et engrais chimiques</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Avant 2019 (date de l'interdiction pour les particuliers)</p>	<p>Un après-midi zéro phyto a été organisé conjointement par un groupe d'étudiants de l'IET Lyon (Institut de l'Environnement et des Technologies) dans le cadre d'un projet tutoré, le SMRPCA (tuteur de ces étudiants) et notre Agenda 21.</p> <p>Une exposition, des stands de producteurs, libraires, permaculteurs, et une conférence sur les méthodes de cultures permacoles étaient proposés.</p> <p>Cela a généré beaucoup d'informations et d'échanges sur les bonnes pratiques permettant de se passer des pesticides, qui, rappelons-le, seront interdits d'usage chez les particuliers à partir de janvier 2019. Nous avons malheureusement eu à regretter le faible nombre de visiteurs.</p>
<p>27- Informer et conseiller sur le compostage des déchets</p> <p>Exécution prévue dans la charte : indéterminée</p>	<p>La mise en place de composteurs construits avec des palettes a été réalisée dans le clos des jardins partagés.</p>

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

<p>28- Réfléchir sur l'organisation d'un broyage collectif de déchets verts et le recyclage du broyat</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Automne 2017</p> <p>Périodicité : 2 à 4 fois par an</p>	<p>Les référents avaient été « initiés » au printemps 2017 lors d'un broyage collectif dans la commune de Pommiers. Une matinée de démonstration par René Blanchet (Agenda 21 de Pommiers) derrière la salle des fêtes de Marcilly s'est déroulée le 25 novembre avec le broyeur prêté par la même commune.</p> <p>Une première expérience pratique, d'une journée de broyage en commun, a eu lieu le 17 mars 2018 avec 6 usagers pilotes. Cette journée était très lourde à réaliser pour les participants (c'est un gros travail !) mais le succès a été au bout. Le broyeur, de très bonne qualité et capacité, s'est déplacé chez l'habitant. L'entraide entre les usagers a fonctionné. Le broyat a alimenté les composts des particuliers et de la commune. La location de l'engin a été prise en charge par la mairie et le carburant par les organisateurs, mais chaque foyer a participé à hauteur de 10 euros pour l'intervention. L'opération devrait se refaire en automne sous condition de demandes suffisantes.</p>
<h2>AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire</h2>	
<p>29- Participer une mutuelle intercommunale : la Mutuelle des Mont d'Or</p> <p>Exécution prévue : 01-2017</p>	<p>La mutuelle des Mont d'Or est en place et fonctionne depuis janvier 2017</p>
<p>30- Aider à l'utilisation d'un ordinateur et d'internet</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017</p>	<p>Le service est mis en place et la population en est informée régulièrement par le biais du bulletin municipal. Depuis le début de cette action, nous avons satisfait quelques demandes concrètes d'aide à l'utilisation d'un ordinateur et d'internet. Les interventions ont eu lieu chez les demandeurs. Certaines ont généré des échanges de services (entraide à 3 demandeurs-offreurs de services).</p>
<p>31- Diffuser une liste de personnes volontaires pour entraide exceptionnelle</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017</p>	<p>L'élaboration de cette liste est compliquée car nul ne peut s'engager à être très disponible. Il a été convenu que le principe sera de mettre à disposition des marcillois une liste avec plusieurs contacts. Les gens concernés appelleront selon leur besoin une personne puis une autre si la première n'est pas disponible, et ainsi de suite. Les personnes éventuellement volontaires pour faire partie de la liste n'ont pas à ce jour confirmé leur participation.</p>
<p>32- Mettre à la disposition des Marcillois une plateforme numérique d'échange, de troc et de dons</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017</p>	<p>Le site d'entraide existe et est accessible à partir d'un onglet du blog. La plateforme est en place depuis le début 2017 mais elle est sous utilisée car mal connue des Marcillois malgré les articles d'information dans le bulletin municipal. Cependant depuis que Jean Louis fait suivre par mails à nos contacts les nouvelles offres et demandes parues sur le site d'entraide on a pu constater un net accroissement du nombre d'inscrits, ainsi que de nouvelles demandes et offres. A suivre...</p>
<p>33- Organiser un « club mémoire »</p> <p>Exécution prévue dans la charte : Avril 2016</p>	<p>Suite à 3 stages d'ateliers mémoire encadrés par des intervenantes de la Mutuelle Sociale Agricole en 2016-2017, les participants ont décidé de continuer à se retrouver une fois par mois pour faire des exercices ludiques d'entraînement cognitif. Ces rencontres sont très conviviales et sont aussi l'occasion d'organiser des sorties (repas à l'Auberge de Marcilly ; tourisme en Bourgogne fin juin 2018). Les membres du club mémoire souhaitent également participer à une journée d'initiation aux premiers secours qui pourrait être organisée par les pompiers dans les mois qui viennent. Certains se sont également impliqués l'hiver dernier dans la réalisation de la gazette des 40 ans de l'association JTM avec la rédaction d'articles sur la vie à Marcilly de 1978 à 2018 .</p>
<p>34- Promouvoir le développement durable dans les entreprises de Marcilly</p> <p>Exécution prévue dans la charte : 2020</p>	<p>Une action est en cours d'élaboration par Jany et Jean-Louis avec un RV prévu avec la société ONDRASIK (après les essaimage). Cette action vise notamment à informer les entreprises marcilloises sur l'intérêt (même pour des TPE) de mettre en place une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).</p> <p>Un autre axe de travail complémentaire est de voir comment mettre en place des principes d'économie circulaire entre entreprises locales.</p>

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

<p>35- Communiquer sur l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues Exécution prévue dans la charte : Début 2017</p>	<p>La communication est en place suivant une logique de diversité des supports médiatiques. Les marcillois sont régulièrement informés de nos actions et réunions grâce à internet mais aussi par média papier : Site de la Mairie, Facebook, blog + le « 4 pages » jaune, le bulletin municipal, des flyers, presse....Ce qui fonctionne le mieux reste toutefois le bouche à oreille....</p>
<p>36- Organiser des conférences et projections de films sur le développement durable Exécution prévue dans la charte : Automne 2017 Périodicité : plusieurs fois par an</p>	<p>L'après-midi Ciné-débat du 4 février a permis à 70 personnes de voir le film Demain qui a été très apprécié par les spectateurs. Le CME a animé des activités pour les enfants durant ce film. Une conférence sur la permaculture a eu lieu lors de la journée « Zéro Phyto en mai 2018 ». Une action pour cet automne 2018 autour du recyclage est en cours de réflexion</p>
<p>37- Mettre en place un tri sélectif dans les établissements communaux Exécution prévue dans la charte : Juillet 2017</p>	<p>Action réalisée et qui fonctionne bien</p>
<p>38- Construire une école ouverte Exécution prévue dans la charte : Ouverture de l'école repoussée à début des travaux 2018</p>	<p>Les travaux ont démarré au printemps 2018. L'optimisation du chauffage par solution domotique et son fonctionnement par une chaudière bois ont été décidés par la municipalité.</p>
<p>39- Aménager le Centre Bourg Exécution prévue dans la charte : Début des travaux 2018</p>	<p>Ce projet va être réalisé parallèlement à la construction de l'école ouverte mais est retardée par des recours de particuliers.</p>
<p>40- Elaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Exécution prévue dans la charte : Automne 2016</p>	<p>Action réalisée et qui fonctionne. Le PCS a pu être testé lors des inondations de novembre 2016.</p>
<p>41- Rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux Exécution prévue dans la charte : Courant 2020 Périodicité :</p>	<p>Cette action est programmée et également liée à la construction de l'école ouverte et à l'aménagement du Centre Bourg.</p>
<p>42- Procéder à la signalisation des points d'eau potable communaux Exécution prévue dans la charte : Fin 2017</p>	<p>Pas encore réalisé, mais ce sera fait lors de la prochaine commande de panneaux.</p>
<p>43- Optimiser l'éclairage public Exécution prévue dans la charte : Courant 2020</p>	<p>Ce travail dépend du SYDER. Il sera probablement réalisé en 2019 car au préalable il faut que ce syndicat procède à une réfection des armoires techniques de gestion de l'éclairage public.</p>

En rouge : dates dépassées (ou presque) OU éventuelle périodicité donc renouvellement à assurer

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

ETAT DES FICHES-ACTIONS

10 actions sont exécutées

AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine.

- 1- Installer une bibliothèque de rue

AXE 3 : Préserver notre capital naturel

- 25- Mettre à disposition un espace jardins partagés sur un terrain communal
- 26- Sensibiliser les Marcillois aux alternatives à l'utilisation des pesticides et engrais chimiques

AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire

- 29- Participer à la mise en place d'une mutuelle intercommunale : la Mutuelle des Mont d'Or
- 30- Aider à l'utilisation d'un ordinateur et d'internet
- 32- Mettre à la disposition des Marcillois une plateforme numérique d'échange, de troc et de dons
- 33- Organiser un « club mémoire »
- 35- Communiquer sur l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues
- 37- Mettre en place un tri sélectif dans les établissements communaux
- 41- Elaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

9 sont exécutées mais à réitérer (annuelle etc...)

AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine

- 3- Organiser la fête de la musique
- 4- Organiser une randonnée pédestre ayant un attrait culturel
- 6- Réaliser une collecte pour les enfants des bénéficiaires du Resto du Coeur
- 7- Mettre en place un conseil municipal des enfants

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable

- 8- Créer un groupement d'achat de bois et granulés de chauffage
- 10- Offrir à nos aînés des colis de fin d'année réalisés avec des produits locaux

AXE 3 : Préserver notre capital naturel

- 19- Inciter les Marcillois à devenir acteurs de la lutte contre les espèces invasives
- 21- Organiser une balade botanique pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages locales comestibles
- 28- Organiser un broyage collectif de déchets verts et le recyclage du broyat

12 sont « en cours d'exécution »

AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine.

- 2- Numériser les anciennes photos et cartes postales de Marcilly d'Azergues et environs
- 5- Relier l'Atelier TAP sur le développement durable à l'Agenda 21 du Village

AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable

- 16- Réfléchir aux moyens d'assurer une jonction des chemins longeant l'Azergues avec ceux des communes voisines de Civrieu d'Azergues et des Chères
- 17- Réfléchir aux moyens de réaliser des « cheminements piétons » et restaurer les trottoirs existants dans les rues de Marcilly
- 18- Mettre en place une aire de covoiturage

AXE 3 : Préserver notre capital naturel

- 20- Trouver des moyens pour lutter contre les dépôts sauvages
- 23- Echanger les savoir-faire en jardinage (plantation, taille, greffage, ...)
- 27- Informer et conseiller sur le compostage des déchets

AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire

- 34- Promouvoir le développement durable dans les entreprises de Marcilly
- 36- Organiser des conférences et projections de films sur le développement durable
- 38- Construire une école ouverte
- 40- Aménager le Centre Bourg

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-1ere ANNEE (MAI 2017-MAI 2018)

8 sont en retard sur le programme prévu

AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine.

8- Relancer la matinée annuelle de nettoyage de la nature avec les enfants

AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable

12- Etudier les modalités de création d'un groupement d'achat solidaire sur emplacement fixe et permanent ou hebdomadaire pour la vente de produits en complément de l'AMAP

13- Créer une cagnotte solidaire

15- Organiser une sortie vtt-vtc

AXE 3 : Préserver notre capital naturel

22- Organiser un achat groupé de récupérateurs d'eau

24- Récupérer et Échanger ses graines potagères

AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire

31- Diffuser une liste de personnes volontaires pour entraide exceptionnelle

42- Procéder à la signalisation des points d'eau potable communaux

4 ne sont pas exécutés mais pas en retard car prévus en fin de programme

AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable

11- Proposer à l'avenir du bio et du local à la cantine scolaire

14- Réfléchir à la création d'un espace de travail partagé ou de Co-Working à Marcilly d'Azergues

AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire

41- Rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux

43- Optimiser l'éclairage public